Le président

Direction des coopérations

Dossier suivi par
Virginie JUREVICZ
01 55 27 43 72
virginie.jurevicz@cnfpt.fr

Paris, le 28 NOV. 2012

Monsieur Gilles TRYSTAM
Directeur général
AgroParisTech
Centre de Montpellier
648 rue Jean-François Breton
BP 7355
34086 MONTPELLIER cedex 4

Objet : Reconduction de l'accord-cadre entre nos deux établissements

Monsieur le directeur général,

L'accord-cadre conclu le 10 décembre 2009 entre nos établissements arrive à échéance le 10 décembre prochain.

Conformément à l'article 6 « durée », j'ai le plaisir de vous notifier la décision du CNFPT de renouveler, pour une période de trois ans, l'accord-cadre à l'issue de la période en cours.

Je me réjouis de la poursuite de notre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François DELUGA
Maire du Teich